



Retraite pour inaptitude au travail

Par **kloklo06**, le **19/04/2013** à **16:34**

Bonjour,

Suite à 2 infarctus survenus en 2010 et à de nombreuses complications respiratoires, mon mari a dû stopper net toute activité professionnelle. Il est sans revenu et sans allocations. À l'époque il venait de créer sa société et le RSI l'a indemnisé uniquement le premier mois d'arrêt de travail. Son médecin traitant et les cardiologues ont fourni tous justificatifs pour demander une pension d'invalidité mais rien n'y a fait. Le RSI a déclaré qu'il était apte. Il aura 59 ans en juin, a commencé de travailler dès l'âge de 16 ans et doit partir normalement à la retraite à 61 ans et 4 mois. À ce jour, il est toujours très fatigué, sujet à de nombreux malaises car en plus il souffre de diabète, hypertension et cholestérol, et supporte mal les traitements ainsi que les effets indésirables liés.

Son médecin lui a conseillé de demander la retraite anticipée pour inaptitude au travail. Pouvez vous me dire quelles formalités accomplir et quels documents remplir ? Je ne sais vers qui me tourner et n'arrive pas à trouver la réponse sur le net. Je ne tombe que sur des textes très généraux qui ne précisent pas où se procurer ces documents.

Merci d'avance de votre aide

Par **P.M.**, le **19/04/2013** à **17:36**

Bonjour,

La demande de retraite anticipée devrait être demandée auprès du RSI mais ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...

Par ailleurs un refus de reconnaissance d'invalidité peut toujours être contesté ou la demande réactivée si l'état de santé s'est dégradé...

Par **kloklo06**, le **19/04/2013** à **17:59**

Merci de votre réponse. Mais d'après vous peut il demander ce genre de retraite quand même quitte à faire valider son inaptitude par la suite ? Il dépend de la Sécu car il s'est inscrit en demandeur d'emploi quelque temps. Si oui quelles formalités svp ?? Désolée de ne pas être sur le bon forum... Encore merci

Par **P.M.**, le **19/04/2013 à 18:37**

La retraite anticipée répond à des paramètres divers et précis, je conseillerais au salarié de se rapprocher de [l' Assurance Retraite...](#)

Par **voyageuse**, le **26/01/2014 à 21:38**

difficile de trouver le forum adapté : ma mère touchait sa petite retraite quand mon père est décédé en 2006, nous demandons la réversion pour ma mère (à ce moment la elle se soignait pour son cancer). A ce jour elle touche la pension de mon père mais elle s'est aperçu quelle ne touche plus sa petite pension ??? que me conseillez vous?
cordialement.

Par **P.M.**, le **26/01/2014 à 21:41**

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **adil**, le **22/11/2014 à 18:49**

j ai l ahh je suis entre 50% ET 79%. arrive a ma retraite ce sera fini l aah.est ce que j aurais la retraite pour inaptitude au travail qui est d' environ 600 euros meme si on a jamais travaillé?[smile3]

Par **P.M.**, le **22/11/2014 à 19:43**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **adil**, le **23/11/2014 à 17:30**

je suis titulaire de l 'aah et je suis entre 50% et 79%.
arrivee à 60 ans je naurai plus le droit a ma aah.
pourrai je avoir droit a la retraite pour inaptitude au travail qui est d' environ 600 euros?

Par **P.M.**, le **23/11/2014 à 19:53**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **fleur de lotus**, le **10/04/2015** à **02:09**

reconnue inapte au travail j arrive l année prochaine a mes 60 ans en avril!! la cram ma dit que vu les trimestres ajouter je ne pourais pas partir avant l age légal de 62 ans : et je suis reconnue que jusqu'a mes 60 ans en avril 2016!et que je devais faire une nouvelle demande a la mdph de 2 ans ! comment faire !

Par **P.M.**, le **10/04/2015** à **09:00**

Bonjour tout d'abord,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...